

Assemblée générale

Visioconférence

27 mai 2021

- personnes présentes : 19
- membres AVEP2 : 18 (dont 3 membres du comité AVEP2)
- invités : 1

1. Ouverture de l'assemblée et accueil

Fabienne Delacoste remercie les participants de leur présence.
Mise au vote de l'OJ : adopté à l'unanimité.

2. Message de la Présidente

Camille Boutillier prend la parole. Elle remercie les membres pour leur présence et relève le caractère tout particulier de cette assemblée, en visioconférence et la dernière pour deux membres fondatrices du comité. Le comité a fonctionné en effectif réduit cette année. Elle remercie chaleureusement Fabienne Delacoste et Michael Schmutz pour leur investissement, ainsi que Yaël Weisser qui a rejoint le comité il y a peu.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2020

Approbation à l'unanimité.

4. Approbation du rapport d'activité 2020

Approbation à l'unanimité.

5. Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes

Fabienne Delacoste présente les comptes 2020 : Frais de gestion, frais d'AG, frais d'AD SPV, défraiement du comité.

Catherine Dupuis et Paolo Naclerio, vérificateurs de compte, certifient que ceux-ci sont exacts. Catherine Dupuis lit le rapport. Elle demande à ce que, pour des raisons éthiques, les pourboires ne soient plus inclus dans la facture des soupers du comité.

Michael Schmutz n'est pas d'accord et demande de continuer à inclure les pourboires dans les factures. Il donne l'exemple d'une autre société, pour laquelle il gère les comptes qui sont vérifiés par un fiduciaire. Ce sujet devra être rediscuté pour l'année 2021.

Les vérificateurs de 2022 seront Murielle Vallélian et Arianna Capitani.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Approbation du budget 2021

Fabienne Delacoste présente le budget 2021 : frais d'AG, d'AD, dédommagement du comité, formation pour les membres.

Les membres du comité vont être dédommagés pour les heures de travail effectuées, car il n'y a pas eu de repas en ce début d'année.

Le comité propose à ses membres une formation « L'école dehors », via Point Nature ou la HEP. Fabienne Delacoste précise qu'il y a 2 épisodes de « PaJu » sur ce thème. Caroline Uebelhart pense qu'il faudrait proposer qqch qui n'est pas déjà proposé par la HEP, qui porterait plus sur la mise en place d'un projet, comment transposer de manière concrète un projet vu lors d'une formation, l'amener aux parents, aux directions et aux communes. Camille Boutillier précise qu'avec « Point Nature », une formation se négocie et qu'on pourrait l'orienter dans cette direction. Florence Jeanprêtre trouve cette proposition de formation sympathique et ressourçante. Elle est acceptée par l'assemblée. Murielle Baumgartner explique qu'à Lucens, des collègues se sont formées à l'école en extérieur via la HEP et ont créé beaucoup de matériel didactique. Cela fonctionne très bien et les collègues seraient certainement d'accord de présenter ce qu'elles ont fait.

Catherine Dupuis propose de donner aux membres le temps de réfléchir à une formation et de pouvoir faire des propositions via le site de l'AVEP2.

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

7. Démissions au comité

Camille Boutillier annonce sa démission. Présente à l'AVEP2 depuis son élaboration en 2016, elle a eu du plaisir dans les échanges, ça lui a permis d'élargir sa vision et sa compréhension de l'école vaudoise. Elle quitte la présidence pour des raisons familiales.

Fabienne Delacoste quitte aussi le comité afin de préparer sa retraite sereinement. Elle remercie Gregory pour son précieux soutien lors de la mise en place de l'AVEP2. Elle soulève une grande complicité et de la solidarité avec la Présidente.

8. Élections au comité

Yaël Weisser (Ste-Croix, 7-8P), Catherine Dupuis (7-8P) qui sera trésorière, Sarah Epp (Epalinges, 5-6P) et Isabelle Giauque (Payerne, 5-6) rejoignent le comité.

Camille Boutillier présente les différentes tâches du comité : afin de donner une idée aux membres qui hésiteraient à s'investir dans le comité.

Michael Schmutz propose de se répartir le travail au sein du comité afin que cela reste un lieu d'échange et non une succession de tâches administratives, par

exemple, en faisant un tournus pour la prise du PV. Pour la conférence des Présidents, par contre, il faut que la personne de référence, qui va aux réunions, reste la même durant une année afin d'assurer une continuité.

La transmission du « témoin » au sein du comité nécessite une rencontre en présentiel pour passer le relai. Camille Boutillier fera un Doodle pour trouver une date.

L'accès au compte postal nécessite de remplir des documents en présence de la trésorière et d'un autre membre du comité.

Arianna Capitani remercie les nouveaux membres du comité pour leur investissement.

9. Élections des délégués à l'AD SPV

L'AVEP2 représente plus de 500 membres, il y a donc encore des places pour des délégués. Les membres du comité doivent être ajoutés à la liste.

Gregory Durand précise que ces AD ont lieu le jeudi après-midi (pour lequel on nous accorde un congé) que c'est un moment convivial suivi d'un souper et qu'il ne faut pas hésiter à se porter volontaire.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent envoyer un mail pour s'inscrire.

10. Prise de position « Bien-être des enseignants »

Le nouveau comité pourra partir avec de nouvelles idées car la nouvelle prise de position à adresser au Département a été transmise au comité cantonal qui prend le relai.

11. Message de la SPV

Gregory Durand remercie Camille Boutillier et Fabienne Delacoste et revient sur la formation de l'AVEP2. Il a fallu 2 ans pour créer une nouvelle association, beaucoup de travail, de temps et de patience. Il remercie le nouveau comité. Il reste à disposition pour les membres et pour le comité. Il valide la proposition de formation et pense que c'est un plus si elle n'est pas proposée ailleurs, en donnant l'exemple de la formation proposée par l'AVEP1.

Les sujets actuels de la SPV sont le concept 360° et la numérisation scolaire.

12. Divers :

- Audrey Bissat relève la problématique du cahier des charges des enseignants à temps partiel. Elle a le sentiment de devoir être à disposition de son établissement, ce qui est difficile à concilier avec la vie de famille.
Caroline Uebelhart demande pourquoi il n'y a pas de réseau de garde d'enfants dans l'école. Elle précise que cela se fait dans le privé.
Arianna Capitani relève que les PPLS imposent leurs horaires et que les réseaux n'ont donc pas lieu les jours où elles ne travaillent pas.
- Florence Jeanprêtre souhaite aborder la question de la maîtrise de classe : 1 période de décharge est complètement insuffisante et des ECR : problème de disparités entre les différents établissements (corrections, temps supplémentaire, remise des ECR aux enseignants).
Fabienne Delacoste précise que le sujet des ECR a été discuté, il y a 3 ans, lors d'un café pédagogique organisé par l'AVEP2, et que le sujet est récurrent.
- Émilie Jeanneteau s'interroge sur la répartition des tâches dans un duo.

- Michelle Baumgartner évoque la gratuité de l'école : On est passé de 25.- pour le matériel des élèves pour la première année à 12.50, cela l'interpelle. Michael Schmutz se questionne quant à la disparité au niveau du cycle 2 pour les commandes DAL.
- Réponses de Gregory Durand sur les sujets proposés :
Le temps partiel est un sujet prioritaire mais qui va devoir attendre la fin du mandat de Mme Amarelle (17-22) qui refuse de traiter le sujet loi « LPens » durant son mandat. Il précise qu'une période d'enseignement est comptée comme 105 minutes de travail.
Il faudrait trouver des arrangements pour que tous les rdv PPLS ne tombent pas sur des jours de congé.
La SPV va tenter de proposer une 2^e période de décharge pour de l'AP ou de la supervision (ce qui est le cas dans d'autres professions).

ECR : il y a eu déjà bcp d'avancées (+ courtes, pas en 10è, ...). Les disparités sont des problèmes au niveau des Directions, à gérer au sein de son établissement.

DAL : flou total. Un montant est donné et c'est la Direction qui le gère comme elle veut. Donc gestion peu claire ni transparente qui génère de l'incompréhension chez les enseignants. Il nous signale que la conférence des maitres est compétente pour connaître l'utilisation des ressources.

13. Clôture de l'assemblée

Fabienne clôt avec émotion sa dernière AG à 18h50.

Sainte-Croix, le 27 mai 2021
Yaël Weisser